

Extrait du Rencontres Sociales

<http://rencontres-sociales.org/spip/spip.php?article1168>

# Quand les salariés sauvent leur entreprise : L'alternative SCOP

- Regards -

Date de mise en ligne : jeudi 28 janvier 2010

## **Description :**

Alter Mardi, la vidéo de [www.medietic.tv](http://www.medietic.tv)

---

Rencontres Sociales

---

### **Alter Mardi, la vidéo de [medietic.tv](http://medietic.tv)**

Débat animé par Mathieu Taugourdeau

Chaque année, une trentaine d'entreprises traditionnelles sont reprises par leurs salariés sous forme de SCOP (Société COopérative de Production), permettant ainsi de sauver 400 à 500 emplois. L'originalité du statut tient dans le fait que les salariés-coopérateurs détiennent au moins 51 du capital et 65 des droits de vote. \_ Dans le cas d'une reprise faisant suite à un dépôt de bilan, ces derniers investissent souvent leurs propres primes de licenciement dans le capital de la "nouvelle" entreprise.

Selon l'INSEE, 62 % des Scop existent toujours cinq ans après leur création, contre 52 % des entreprises classiques. 80 d'entre elles sont bénéficiaires. Le coopératisme semble donc plutôt compatible avec les performances économiques. Pourtant, ce statut d'entreprise reste peu connu et, bien qu'en croissance continue, faiblement répandu (40 000 salariés au sein de 1 900 sociétés).

Faut-il démocratiser l'alternative Scop ? Les Scop sont-elles mieux armées que les autres PME face à la crise ? Qu'est ce qui amène des salariés à investir leurs économies dans une entreprise en dépôt de bilan ? Quelles sont les conséquences d'un passage en Scop sur la prise de décision, la productivité, l'ambiance de travail ?

Invités :

Confédération Générale des SCOP (CG SCOP)

Alternatives Economiques

Fonderies de L'Aisne